

Rapport de la commission d'examen sur la convention d'exécution des missions en commun.

La Commission d'examen (comex), composée de Yael Saugy (Président), Michel Dind, Herijao Randretsanilo, Robert Derbigny (Laïcs) et Pierre-Edouard Brun (Pasteur) s'est réunie le jeudi 30 avril 2015. Elle a rencontré le Président du Conseil Synodal Xavier Paillard, auquel la commission a pu poser toutes les questions utiles pour l'examen de cette convention et du rapport du Conseil Synodal attendant, afin de préparer pour le Synode le présent rapport.

Remarque en préambule :

Comme le souligne le Conseil Synodal dans le troisième paragraphe de son rapport, la présente convention a déjà été ratifiée. Pas seulement par les conseils des Eglises, mais aussi par le Conseil d'Etat vaudois. Notre marge de manoeuvre s'en trouve d'autant plus réduite.

Nous déplorons cet état de fait, mais comprenons les impératifs auxquels le conseil Synodal a dû faire face.

Convention 2015-2019 quelques changements :

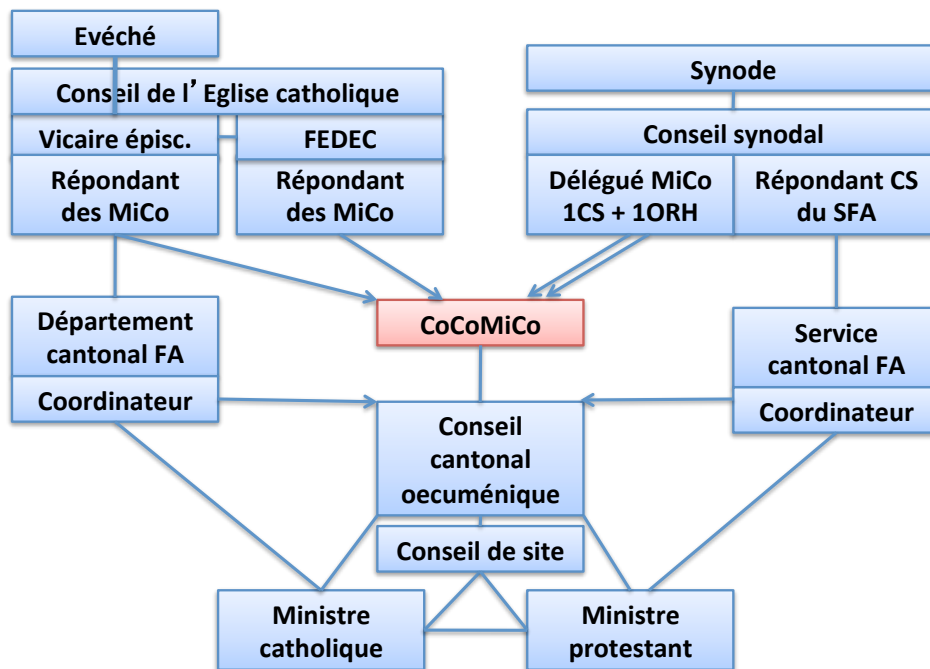
Si la première convention était très axée au niveau RH, c'était essentiellement pour régler les transferts de postes, donc des questions institutionnelles.

Dans la nouvelle convention, les modifications ont été négociées en vue d'un meilleur fonctionnement de la conduite stratégique et opérationnelle.

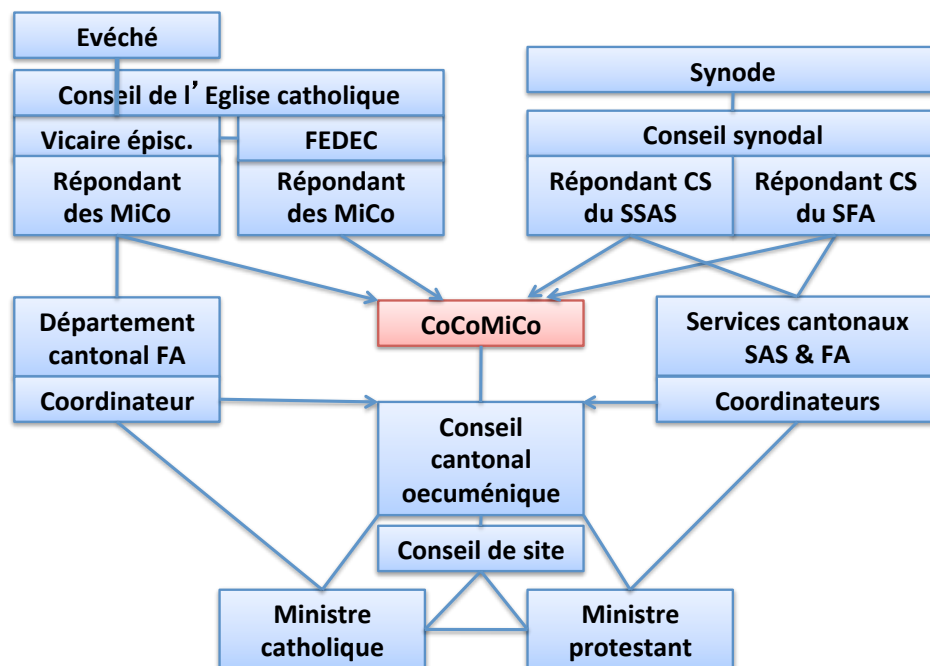
Organigramme :

A la demande de la commission, le CS a fourni un nouvel organigramme des différents conseils que nous reproduisons ci-dessous pour que le Synode puisse mieux en percevoir le changement dans nouvelle structure.

Organigramme des relations des MiCo au 01.01.11



Organigramme des relations des MiCo au 01.01.15



En conclusion

Après étude de ces documents et entretiens avec le représentant du Conseil Synodal, la commission d'examen propose au Synode de ratifier cette convention.

Noville, le 4 juin 2015

Pour la Commission d'examen



Yael Saugy, Président